

20251218 Communiqué de Presse Médecins du Monde

https://www.medecinsdumonde.org/press_release/a-lyon-pres-de-300-mineurs-dorment-dehors-cet-hiver-alertent-28-associations-syndicats-et-collectifs-citoyens/

A Lyon, près de 300 mineurs dorment dehors cet hiver, alertent 29 associations, syndicats et collectifs citoyens

Depuis un an, des jeunes mineurs isolés survivent dans des conditions dangereuses et indignes au jardin des Chartreux. À plusieurs reprises, nos organisations ont alerté les autorités compétentes, sans qu'aucune proposition de prise en charge et protection adaptées ne soit faite. Alors que l'hiver est là, avec des températures pouvant descendre jusqu'à moins 4 degrés la nuit, la santé et la dignité de ces mineurs est en danger. Il faut agir vite afin d'éviter toute catastrophe.

Installé en janvier 2025, le campement regroupe désormais près de 300 tentes et autant de jeunes mineurs isolés ayant saisi le juge des enfants afin de contester la décision de refus de prise en charge par la Métropole de Lyon. Tous attendent une décision judiciaire qui peut mettre souvent plus de 6 mois à arriver et qui, dans la majorité des cas, reconnaîtra leur minorité et leur isolement et ordonnera leur protection. Si une petite partie d'entre eux, environ 80, ont trouvé temporairement refuge la nuit à l'église Saint-Polycarpe, tous survivent dans des conditions de vie extrêmement précaires.

« Il faut se rendre compte que l'on parle ici d'enfants, qui se retrouvent à la rue, en plein hiver, exposés aux morsures de rats, sans accès à l'eau chaude, à la nourriture, ou à un chauffage ! Les équipes de Médecins du Monde sur le terrain constatent un état de santé dégradé dû à leurs conditions de vie. Ces jeunes se retrouvent exposés aux risques d'infections respiratoires, aux pathologies dermatologiques, à des risques de déshydratation ou d'infections gastro-intestinales, mais aussi à des troubles dépressifs causés par un sentiment constant d'insécurité et un épuisement général. En n'agissant pas, les autorités mettent la vie de ces jeunes en danger, notre devoir est de les protéger, pas de les rendre malades ! » alerte Samuel Guevert, délégué de Médecins du Monde en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dès l'installation du campement fin janvier et à plusieurs reprises, les associations, collectifs citoyens et syndicats intervenant auprès de ces jeunes ont alerté les autorités compétentes. La Métropole de Lyon — au titre de la protection de l'enfance — ainsi que la Préfecture — au titre de l'hébergement d'urgence — ont ainsi été sollicitées, mais n'ont proposé aucune solution de prise en charge adaptée, indiquant qu'elles ont déjà mis en place un dispositif en ce sens, les Stations, pourtant aujourd'hui saturé et ne répondant pas à l'ampleur des besoins. La mairie quant à elle a fait son possible pour améliorer les conditions de vie sur le campement (installation de rampe d'eau, distribution alimentaire, toilettes...) et mettre à l'abri avec la création mi-novembre de 40 places pour ces jeunes en recours. Ces mesures, que nous saluons, ne sont pas suffisantes au regard de l'ampleur des besoins.

Abandonné·es par les autorités compétentes qui refusent d'assumer leurs responsabilités, ces jeunes se retrouvent dans des situations de détresse extrême, faisant face à d'importantes difficultés pour subvenir à leurs besoins essentiels. Cette situation concerne l'ensemble du territoire et est symptomatique des défaillances du système de protection de l'enfance pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) en France. Incongruité de notre système juridique, aucun

recours suspensif n'est prévu pour les mineur·es isolé·es dont la minorité est contestée par un conseil départemental. Malgré les multiples condamnations par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies sur ce sujet, aucune mesure n'a été prise par le gouvernement pour remédier à ces violations.

« La semaine dernière, une proposition de loi visant à inscrire le principe de présomption de minorité dans la loi a été adoptée. C'est une première étape essentielle pour assurer une protection adaptée de ces jeunes. Mais en attendant la fin du processus législatif dont l'issue est plus qu'incertaine, aucun mineur ne devrait se retrouver à la rue dans l'attente d'une décision de justice. Il est temps de faire bouger les choses, les autorités locales ont un rôle à jouer et une responsabilité à agir » déclare un membre du Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse.

Les associations, collectifs et syndicats demandent à la Métropole, avec le concours de la Préfecture et de la mairie de Lyon, de définir des solutions sans plus attendre permettant une mise à l'abri et protection adaptées, rapides et pérennes, respectant le principe de présomption de minorité et l'intérêt supérieur des enfants. Cette prise en charge doit permettre un hébergement digne, un accompagnement socio-éducatif spécifique, un accès à la scolarité et aux soins sur le territoire de la Métropole de Lyon, afin de ne pas entraver les démarches judiciaires déjà entamées par ces jeunes.

Liste des signataires :

- ∞ Le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse
- ∞ Le Group'
- ∞ Médecins du Monde
- ∞ Utopia 56
- ∞ Action Justice Climat Lyon
- ∞ CGT Educ'action 69
- ∞ Collectif AMIE (Accompagnement Mineurs Isolés Étrangers)
- ∞ Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien aux Enfants des Squats (C.L.A.S.S.E.S)
- ∞ Collectif Solidarité entre femmes à la rue
- ∞ Coordination Urgence Migrants
- ∞ Équipe Mobile Santé Précarité – OPPELIA ARIA
- ∞ Fédération des Acteurs de la Solidarité AURA
- ∞ FNDSA – Foyer Notre-Dame des Sans-Abri
- ∞ Fondation Dispensaire Général de Lyon
- ∞ FSU 69 (Fédération Syndicale Unitaire)
- ∞ Interface SDF
- ∞ Jamais Sans Toit
- ∞ L'Appartage
- ∞ La Cimade
- ∞ La Komune
- ∞ PASS Saint-Luc Saint-Joseph
- ∞ PLUS CCAS en lutte
- ∞ RIACE France
- ∞ SECOL (Solidarité, Écologie, Citoyenneté dans l'Ouest Lyonnais)
- ∞ Singa Lyon
- ∞ SNFOLC 69
- ∞ Sud Éducation

∞ Sud Santé Sociaux 69

∞ Terre d'Ancrages